

Poliquin, Renée (BAPE)**246****DA10**Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement
technique à Danford Lake

Alleyn-et-Cawood

6212-03-112

De: Denis Rouleau [rouleau.denis@videotron.ca]**Envoyé:** 21 juin 2007 08:29**À:** let-danford-lake**Objet:** Rectifications

Rectification à une réponse donnée par Mme Charlene Scharf (DM 21) à une question posée par M. le commissaire Labrie lors de la présentation du mémoire à Mme Scharf.

Mme Scharf prétend ne pas avoir été informée du fait que le LET proposé était un site régional que très longtemps après son élection.

Mme Scharf a été élue lors d'une élection partiel le 3 octobre 2004. Le 1^{er} novembre 2004, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal, Mme Scharf a voté pour, elle a même secondé une résolution d'appui pour LDC où le site est clairement identifié comme un site régional (246 DB9).

Rectification au mémoire présenté par Mme Lori Ann Russett (DM 60).

Le maire de la Municipalité de Alleyn et Cawood n'a pas agit de façon unilatérale quand il a demandé au conseil des maires de la MRC de Pontiac que le projet de LET soit déclaré projet d'intérêt régional. C'est par une résolution (086-09-06) adoptée par le conseil municipal (pièce jointe) que le maire a fait cette demande.

Merci

Denis Rouleau
LDC Gestion et services environnementaux

Procès-verbal

Copie de résolution

ALLEYN ET CAWOOD

Nom de la Municipalité

Séance Ordinaire

Extraordinaire

ajournée

tenue le 23 septembre 2006 et à laquelle sont présents son honneur

le Maire Joseph Squitti

et les conseillers suivants:

Michel Chartrand
Allen Peck
Charlene Scharf
Carl Mayer
Gerald Stevenson

formant quorum sous la présidence du maire.

Kim Cartier-Villeneuve, Directrice-Générale est aussi présente.

CONSIDÉRANT que la Politique Québécoise sur la Gestion des Matières Résiduelles stipule que : C'est à l'échelle d'une municipalité régionale, dans le respect des pouvoirs propres aux autorités municipales, que se prennent les décisions quant au choix des moyens et à leur mise en œuvre.

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement de la MRC Pontiac prend en considération des projets d'intérêt régionale.

#086-09-06 PROPOSÉ PAR : Allen Peck
APPUYÉ PAR : Carl Mayer

RÉSOLU que la municipalité de Alleyn et Cawood demande à la MRC Pontiac d'adopter le projet de lieu d'enfouissement technique à Alleyn et Cawood en tant que projet d'intérêt régionale.

4 pour
1 contre (Scharf)
Acceptée

ADOPTÉ A : Danford Lake Quebec 23^{ième} jour du mois de septembre 2006.

Copie Certifié

Kim Cartier-Villeneuve
Directrice-Générale